



SNUipp-FSU Savoie

Bilan comptable et compte de résultat : explication de texte

La comptabilité du syndicat est depuis l'année scolaire 2010-2011 une trésorerie dite « normée », avec un plan comptable.

Le « bilan » donne une photographie du patrimoine à la clôture des comptes.

Le « compte de résultat » donne le film de l'activité de l'exercice en cours et explique comment le syndicat s'est enrichi ou appauvri durant l'année écoulée.

Petite traduction du « compte de résultat simplifié » pour ceux qui ne sont pas experts-comptables... !

- ✦ « achat » : concerne le petit matériel et les fournitures administratives.
- ✦ « autres charges externes » : comprend les frais d'assurance (MAIF), de maintenance du matériel de reprographie, de nettoyage des locaux, de colloques.
- ✦ « autres services extérieurs » : ce sont les frais militants (déplacement), les frais liés à la presse départementale (ACTEURS), l'affranchissement du courrier, le téléphone, internet, les frais bancaires, les frais de manifestation...
- ✦ « autres charges » : c'est ce qui recouvre les cotisations nationales et les dons faits par le SNUipp 73 au titre de la solidarité.

Pour ce qui est des recettes, elles proviennent à 98,6 % des cotisations des adhérents !